

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 6 septembre 2023

Qualité et sécurité des soins :

L'ARS Normandie lève la suspension temporaire de l'activité de chirurgie du site de Saint-Lô de l'Hôpital privé du Centre Manche à compter du jeudi 7 septembre tout en maintenant sa vigilance sur la qualité et sécurité des soins délivrés aux patients

A réception de l'énoncé des mesures correctrices transmises par l'Hôpital privé du Centre Manche, l'Agence régionale de santé Normandie a décidé de lever la suspension temporaire de l'activité de chirurgie du site de Saint-Lô à compter du jeudi 7 septembre. L'ARS restera vigilante quant à l'effectivité de la mise en œuvre des mesures en faveur de la qualité et de la sécurité des soins.

Pour rappel, à l'occasion d'une opération de contrôle inopinée de l'activité de chirurgie de l'hôpital privé du Centre Manche – Site de Saint-Lô, l'ARS Normandie a constaté divers manquements de nature à mettre en cause la sécurité des soins et susceptibles de présenter un risque pour la prise en charge des patients. Face à cette situation, l'Agence régionale de santé Normandie a décidé de suspendre temporairement l'autorisation d'activité de chirurgie du site saint-lois de l'hôpital privé du Centre Manche à compter du lundi 28 août.

Par courrier du 30 août 2023, l'hôpital privé du Centre-Manche a communiqué à l'ARS Normandie des premiers éléments en amélioration sur la présence de médecins anesthésistes et fait état de l'engagement à la confraternité d'une partie des médecins en exercice. Ces éléments restaient à compléter par des éléments structurants suffisants face aux manquements constatés par l'ARS Normandie en termes d'organisation interne et de structuration du service.

Par un courrier du 4 septembre 2023, l'Hôpital privé du Centre Manche a apporté de nouveaux éléments faisant état de mesures correctrices complémentaires, dont la mise en œuvre doit permettre la reprise de l'activité de chirurgie dans des conditions propres à garantir la sécurité des patients.

A la suite de la communication de ces éléments, l'Agence régionale de santé Normandie a décidé de lever la suspension portant sur l'activité de chirurgie du site de Saint-Lô de l'Hôpital privé du Centre Manche, à compter du jeudi 7 septembre.

L'Agence régionale de santé Normandie restera particulièrement attentive quant au respect des engagements pris par l'établissement au service de la qualité et de la sécurité des soins.